Écrit par Laurence Pache
Lundi, 04 Novembre 2013 10:05

Les députés ont approuvé le 31 octobre 2013 l'accord franco-italien sur la réalisation de la ligne ferroviaire Lyon-Turin, nouvelle étape de ce projet contesté. Cet accord, signé le 30 janvier 2012 doit maintenant être soumis au Sénat le 18 novembre, Il concerne la conception, la réalisation et l’exploitation de la section transfrontalière de la ligne, c’est-à-dire comprenant le tunnel de base de 57 kilomètres, ouvrage majeur du tracé entre les villes de Saint-Jean-de-Maurienne et Suse.

Certes, l’entrée en vigueur de ce texte n’aura pas pour effet de permettre l’engagement des travaux : faute d’un plan de financement défini, la ratification d’un nouveau traité sera nécessaire, plan de financement qui sera difficile à réaliser, et pour cause !

L’engagement accru de la France envers l'Italie, (la section commune internationale a été rallongée jusqu’à Montmélian avec 33 kilomètres de tunnels supplémentaires), est à la seule charge financière de la France. Le lancement de ce projet asséchera les ressources financières pour d’autres projets urgents de modernisation des infrastructures de transport ferroviaires, fluviales ou maritimes dont a besoin notre pays comme le notait le rapport de la commission Mobilités 21 chargée de classer les projets d'infrastructures nouvelles inscrites dans le Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT). Alors que le gouvernement enfonce le pays dans une austérité budgétaire sans précédent cet engagement est hors des réalités et tout à fait inopportun.

Le Parti de Gauche avait interpellé au mois d'Avril les parlementaires sur ce projet pharaonique dont l’utilité publique n’est pas avérée au regard de la baisse du trafic de camions entre la France et l’Italie, et des coûts sans cesse croissants estimés pour sa réalisation.

Force est de constater que nos interpellations d'alors sont toujours d'actualité :

- Rien n'est fait pour que chaque mode de transport paye ses justes coûts. Ainsi, les couts externes, non pris en compte dans le prix du marché mais supportés par la collectivité sont pour la France de 85 milliards d'euros et ils sont pour 85% le fait du transport routier.

- Rien n'est fait pour faciliter le report modal vers le ferroviaire puisque l'autorisation de circuler des 44 tonnes est toujours en vigueur et que le gouvernement ne met en place aucun plan fret digne de ce nom ! Plus encore, il ne remet pas en cause l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire aux effets dévastateurs pour ce secteur. Il prévoit même dans

le cadre de l'Acte III de la décentralisation de confier le fret ferroviaire aux régions… L'Etat se désengage toujours plus du fret ferroviaire!

- Le nouveau projet de ligne ferroviaire si coûteux et dangereux pour l'écosystème (il induirait notamment la destruction de terres agricoles et le tarissement de ressources en eau) n'a fait l'objet d'aucun débat public, d'aucune consultation réelle des citoyen-ne-s concerné-e-s. Une politique de planification écologique, pour sortir du tout camion, impliquerait des investissements choisis et raisonnés, avec l'implication populaire nécessaire à la transition écologique.

Le Parti de Gauche exige dès à présent le report modal sur l'autoroute Ferroviaire Alpine existante à hauteur des engagements du Grenelle de l’environnement, soit au minimum 25% du trafic fret transitant dans les Alpes du Nord françaises (c'est-à-dire multiplier par dix le trafic actuel de l'AFA). Il faut d'abord favoriser l'usage de la ligne existante, utilisée à seulement 20% de ses capacités, et améliorer les axes ferroviaires savoyards, notamment de la vallée de la Maurienne. Il s’agit de répondre à la double urgence de santé publique et de sécurité routière.

Il existe des solutions alternatives qui comprennent le financement de l'autoroute maritime méditerranéen, le financement de l'Autoroute ferroviaire Nord-Sud, avec la rénovation des sillons qui lui seraient consacrés, la taxation du tonnage à vide.

Le Parti de Gauche est donc favorable à un moratoire permettant une réévaluation du projet. C'est pourquoi le Parti de Gauche appelle les sénateurs à ne pas ratifier cet accord, exprime son soutien à la mobilisation massive du peuple Italien opposant de la première heure au Lyon-Turin. Il appelle les citoyen-ne-s, organisations, associations, collectifs, syndicats, français et italiens qui partagent la défense de l’intérêt général à s’unir contre ce projet et à participer au rassemblement de Suse le 16 novembre à 13h.